

Communiqué de presse
Jeudi 13 novembre 2025

Emplois et compétences : création du consortium *Écoles des réseaux 2030* pour accélérer la formation et les recrutements dans la filière des réseaux électriques

Mercredi 12 novembre 2025, la filière industrielle des réseaux électriques et ses partenaires ont signé un accord officialisant la création du consortium « *Écoles des réseaux 2030* »¹. Ce consortium scelle la coopération de 10 acteurs économiques majeurs des domaines industriels, de l'enseignement, de la recherche et de l'emploi pour le développement d'un programme ambitieux d'attractivité et de formation, afin de répondre aux besoins croissants en compétences dans les métiers des réseaux électriques.

Sous le patronage de la **Filière Industrielle des Entreprises des Réseaux Electriques (FIERE)**, le consortium réunit Enedis, RTE, Nexans, France Travail, La Fondation Apprentis d'Auteuil, le Campus des métiers et des qualifications (CMQ) Smart energy system, le CMQ BTP et usages numériques, l'Université Lyon 1, le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) et l'École Nationale Supérieure de l'Énergie, l'Eau et l'Environnement de Grenoble (ENSE3).

Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « *Compétences et Métiers d'Avenir* », le programme *Écoles des réseaux 2030* représente un investissement global de **22 millions d'euros, dont une subvention de 9 millions d'euros de France 2030**. Il se structure autour de **46 actions** qui ont vocation à transformer les dispositifs de formation actuellement offerts dans la filière industrielle des réseaux électriques (gestionnaires de réseau, fournisseurs, prestataires...) : kit d'orientation pour 320 000 collégiens, dispositif de mentorat pour 600 femmes, nouveaux cursus pour les monteurs réseaux et création de 15 plateaux techniques, formation des conseillers France Travail, certifications pour des métiers émergents comme l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, et des cursus hybrides intégrant électrotechnique, télécoms et numérique pour les ingénieurs.

Écoles des réseaux 2030 témoigne également de la capacité des acteurs de la filière à se mobiliser et à innover pour relever les grands défis auxquels elle est confrontée afin d'accompagner la transition énergétique.

3 grands objectifs guident ce programme de travail sur 5 ans :

- **Renforcer l'attractivité des métiers techniques**, en particulier auprès des jeunes et des femmes ;
- **Déployer des formations ciblées sur les besoins des entreprises de la filière**, du BAC Pro au BAC+5 ;
- **Favoriser et faciliter les reconversions professionnelles vers les métiers des réseaux électriques**, en mettant en place des passerelles adaptées, notamment pour les demandeurs d'emploi et les jeunes en insertion.

Le programme *Écoles des réseaux 2030* s'inscrit dans la continuité du dispositif des *Écoles des réseaux pour la transition énergétique* lancé en 2023² en coopération avec le ministère de l'Education Nationale.

A travers plus de 7 000 recrutements par an prévus d'ici 2030³, *Écoles des réseaux 2030* s'impose comme un levier stratégique pour renforcer la souveraineté énergétique et industrielle de la France par la création d'emplois durables au service d'un avenir plus responsable.

¹ Opération soutenue par l'Etat dans le cadre de l'AMI « Compétences et Métiers d'Avenir » du Programme France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts (La Banque des Territoires)

² [Emploi et formation : lancement des « Écoles des réseaux pour la transition énergétique »](#)

³ [Étude Emplois & Compétences : 43 000 recrutements pour la filière des réseaux électriques d'ici 2030 pour réussir la transition énergétique](#)

Marianne Laigneau, Présidente du Directoire d'Enedis et Présidente de la FIERE : Avec le consortium Écoles des Réseaux 2030, nous franchissons une étape décisive pour la filière des réseaux électriques. Pour la première fois, industriels, acteurs de la formation, de l'emploi et de l'innovation s'unissent autour d'un projet commun : attirer, former et accompagner les talents dont la France a besoin pour réussir la transition énergétique. Ce programme est une aventure humaine, inclusive et porteuse de sens. Il fédère 1 600 entreprises, 100 000 salariés et incarne notre ambition collective : renforcer la souveraineté énergétique du pays, créer des emplois durables et rendre nos métiers visibles et attractifs, notamment auprès des jeunes et des femmes. Ensemble, nous préparons la deuxième grande électrification de la France.

Xavier Piechaczyk, Président du Directoire de RTE : Le dispositif Écoles des réseaux 2030 est un projet essentiel pour la réalisation du programme industriel de la filière des réseaux électriques, mais également un projet d'intérêt général pour le pays. Les investissements dans les réseaux à l'horizon 2040 représenteront l'équivalent de ceux réalisés par la France pendant les 30 Glorieuses. Sans des femmes et des hommes, bien formés et en nombre suffisant pour réaliser ces investissements, nous ne serons pas au rendez-vous de la transition énergétique. Le recrutement des talents est un défi, et l'industrie des réseaux a de très nombreux atouts pour le relever, nous devons être fiers de notre filière des réseaux et investir pour qu'elle soit mieux connue et plus attractive.

Bruno Bonnell, Secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030 : L'Ecole des réseaux est un investissement stratégique de l'État avec France 2030. Nous investissons plus de 9 M€, un signal fort de notre confiance dans la filière des réseaux électriques pour renforcer notre souveraineté industrielle, accélérer la transition écologique et préparer les compétences pour les métiers d'avenir. La constitution de la FIERE (Filière Industrielle des Entreprises des Réseaux Électriques) témoigne de la volonté de la filière de s'organiser pour relever les défis qui sont devant nous. Le projet "École des réseaux" est un exemple de cette dynamique, avec la création de nouvelles formations et certifications adaptées aux évolutions technologiques du secteur.

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu est de leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.

Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Contacts presse :

James Dambrine – james.dambrine@enedis.fr – 06 38 16 50 92

Émilie Grandidier – emilie.grandidier@rte-france.com – 06 47 46 54 95